



INSPECTION GENERALE

Paris, le 5 novembre 2009.

Le groupe des Lettres

Téléphone: 01.55.55.34.54 Fax:

01.55.55.13.73

Email: marie-claude.sereau@education.gouv.fr

107, rue de Grenelle 75357 Paris 07 SP

Philippe LE GUILLOU, IGEN, doyen du groupe

à

Mesdames et Messieurs les IA-IPR de lettres chargés du dossier des langues anciennes















mavrommátis

OBJET: concours européen « Langue et littérature grecques anciennes », session 2010.

Chers collègues,

La Grèce cette année encore propose aux pays membres de l'Union européenne un concours dont l'intitulé figure en objet. Il s'adresse aux élèves des classes de Premières et Terminales des lycées publics et privés suivant un enseignement de grec ancien, selon des modalités définies par le protocole joint en annexe. Les épreuves auront lieu pour la France le mercredi 17 mars 2010 de 14h à 17h.

Nous ne devons pas manquer l'occasion de poursuivre les fructueux échanges qui se sont déjà engagés avec la Grèce. Une initiative de cette nature ne peut que favoriser un enseignement très formateur, qui suscite auprès d'une partie non négligeable du public scolaire un vif intérêt. On sait l'engouement pour ce concours depuis deux ans et plus particulièrement l'an passé avec, répartis dans 16 académies et un établissement de l'AEFE, la participation de près de 500 candidats. Toutes les académies devraient donc pouvoir cette année être représentées, et les candidats plus nombreux encore. Sur le plan national, 36 lauréats ont été récompensés en 2009. La France pour sa part, désignée comme pays d'Honneur par la Grèce, qui inaugure cette année la distinction, a été brillamment primée au palmarès européen, avec la citation de 61 lauréats : on y verra un encouragement certain à concourir de nouveau.

La présence pour la France de partenaires reconnus dit assez tout l'intérêt de ce concours. Le CNDP, les éditions Les Belles-Lettres, l'association Arista, la Cnarela, l'association « Fortuna juvat », la maison Mavrommatis reconduisent leur participation. Nous avons cette année le soutien prestigieux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de l'Association Guillaume Budé, de l'Association des Études grecques, de l'Onisep et de Euroclassica. La cérémonie de remise des prix pour le palmarès national aura lieu en juin 2010 à Paris, à une date et un lieu qui seront précisés ultérieurement, sous la présidence du Doyen. L'an passé, 130 personnes sont venues de toute la France, lauréats, parents, professeurs, chefs d'établissement, IA-IPR, pour assister à la remise des prix, en présence des partenaires et de nombreuses personnalités : ambassadeur de Grèce, Doyen des lettres, responsables opérationnels grecs venus tout spécialement d'Athènes. Le concours avait reçu le soutien et les encouragements de la Présidence de la République et de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale. C'est dire la reconnaissance de la discipline, quand l'enseignement du grec s'affiche à l'heure de l'Europe.

Dans chaque académie sera désigné un groupe d'experts, comprenant par exemple un IA-IPR Lettres et quelques professeurs de lettres classiques. Ce groupe sera plus particulièrement chargé de l'organisation académique du concours. Les lycées compétiteurs seront centres d'examen, selon des modalités laissées à l'appréciation de chaque académie, et dans le cadre du protocole défini. Des regroupements pour la passation des épreuves sont possibles. En concertation avec le groupe d'experts, les chefs d'établissement peuvent assurer dans les centres la prise en charge des épreuves, selon les règles et l'éthique propres à tout examen et concours : convocations éventuelles, distribution des sujets, surveillance, acheminement des copies pour correction...

La correction et l'évaluation des copies sont effectuées par le groupe d'experts, qui sélectionne à chaque fois la meilleure copie par établissement, ou éventuellement les meilleures copies, qu'elles soient de première ou de terminale. Celles-ci sont envoyées **avant le 31 mars 2010** délai de rigueur à l'IGEN Lettres à l'attention de Monsieur le Doyen Philippe Le Guillou, au 107, rue de Grenelle, 75007 Paris. Les copies retenues seront ensuite transmises au Ministère de l'Education de la République hellénique.

Parmi les pays membres de l'Union européenne, les meilleurs candidats, lauréats du concours, et leurs professeurs recevront pendant une semaine l'hospitalité de la Grèce. Un certificat de distinction sera décerné par la Grèce aux candidats les mieux classés après eux.

Il serait souhaitable que, outre les récompenses nationales, chaque académie pour sa part, **mais** après la proclamation des résultats, envisage de primer la (ou les) meilleure(s) copie(s) qu'elle avait retenue(s) pour la présélection, selon des modalités qu'il lui appartiendra de définir.

Le secrétaire général du concours est Roger FROMONT, IA-IPR Lettres de l'académie de Paris, assisté de Monique Legrand, IA-IPR de l'académie de Versailles, auprès de qui vous pourrez trouver toute information utile. La date limite des inscriptions est fixée le 20 janvier 2010. La fiche de candidature ci-jointe, très exactement complétée, est à adresser au secrétaire du concours en un seul envoi, par e-mail, à l'adresse roger.fromont@ac-paris.fr. Les sujets seront envoyés par courriel à chaque IA-IPR responsable du concours dans son académie le mercredi 17 mars au matin. Il les transmettra à son tour dans les centres et veillera au bon déroulement de l'épreuve.

Nous vous invitons **dès à présent** à assurer dans vos académies à ce concours la diffusion la plus large par tout moyen à votre convenance : affichage sur le site académique et surtout listes de diffusion des établissements publics et privés. Nous comptons sur votre active participation.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Philippe LE GUILLOU

PJ:5:

- extrait du protocole
- fiche de candidature
- texte d'Euripide au programme
- annales 2009 : sujets
- annales 2009 : traduction des notes et questions